



## COMITE TECHNIQUE DE LA DT COA DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

**Point d'actualité sur la situation de l'ONF:** toujours pas de DG [dernière minute : le Président de la République envisage de nommer M. Bertrand Munsch] mais des décisions qui se dévoilent :

- Les filiales font l'objet de discussions au niveau de la DG
- Risque que l'ONF ne soit plus un EPIC dérogatoire. Il faut savoir qu'un EPIC de droit commun ne peut pas avoir de corps de fonctionnaires en propre. Les personnels fonctionnaires pourraient être détachés à l'ONF ou dans sa filiale sous contrat de droit privé, tout en restant fonctionnaires (voir article 76 de la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique).

**Présentation des « AJUSTEMENTS » d'organisation :** pour ne pas dire réorganisation ! (voir notre déclaration ci-dessous).

Après débats nous avons pu obtenir le réexamen de la partie aménagement du projet d'évolution de l'organisation du service forêt développement de l'agence Poitou Charentes. Un nouveau projet devra être présenté sous un mois au CTT.

Le projet de réorganisation du service forêt entérinant la disparition de deux postes d'aménagistes de l'agence des Pyrénées-Atlantiques a été rejeté à l'unanimité de vos représentants. Il devra de même être représenté d'ici un mois lors d'un nouveau CTT.

Face aux adaptations à venir face au changement climatique et à l'arrivée de nouvelles forêts au Régime Forestier, les cellules aménagement doivent au contraire être renforcées et maintenir un niveau de technicité, ce qui ne peut se faire qu'au travers d'une animation par pôle et collectifs de travail regroupant les aménagistes.

Le projet d'un service appro-compta avec 2 pôles centralisés à Boigny et à Bruges a été approuvé en tant que tel. Par contre, sa construction permet à la direction d'acter des suppressions de postes, et a une influence directe sur les tâches dévolues aux secrétaires généraux, préfigurant une nouvelle organisation des agences (mutualisation des SG entre deux agences). Nous demandons que le contenu du poste et les missions des SG soient clairement définis.

Nous restons donc très vigilant-es.

**Postes vacants dans la DT :** toujours très nombreux, les quelques adaptations ne suffiront pas à diminuer significativement la charge de travail. La DT est toujours bloquée par son plafond d'emplois, ce plafond de verre ne permet pas de recruter. 14 postes sont vacants depuis plus d'un an, c'est inadmissible.

Nous avons aussi alerté la direction sur l'augmentation du nombre de jours de congés de maladie ordinaire et de congés de longue maladie, notamment chez les personnels administratifs de catégorie B.

Nous continuons à réclamer l'ouverture de recrutements de fonctionnaires pour pourvoir les postes vacants. Au contraire des réorganisations en cours, étonnamment, les recrutements sont bloqués parce que le DG par intérim ne prendra pas ce genre de décision!

**Véhicules** : la rationalisation des parcs de véhicules entraîne une diminution de 49 véhicules disponibles sur la DT dont 19 en moins dans les pools.

**Les commissions locales de concertation** vont être organisées sur chaque site. Rapprochez-vous de vos représentant-es pour faire remonter vos problématiques dans l'ordre du jour.

**Encore 6 maisons à vendre.** Certaines se vendent alors qu'on n'a même pas demandé aux personnels s'ils étaient intéressés pour y habiter. Nous avons rappelé que les MF pouvaient intéresser certains nouveaux arrivants qui pourraient ainsi faire diminuer la part du logement dans leur budget.

**Texte de la déclaration lue en préambule :**

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le directeur,

Les élus du personnel s'étonnent de voir des projets de réorganisation et de suppressions de postes à l'ordre du jour de ce CTT, dans un contexte où l'avenir de l'ONF n'est pas encore fixé. Lors du CTT de mars 2019, nous vous avons déjà demandé de surseoir aux suppressions de postes.

Ces suppressions s'appliquent sur un effectif déjà « à l'os » de l'aveu même des managers.

Nous tenons à vous rappeler, encore une fois, que les études de climat social ont montré à chaque fois la même chose : les personnels souffrent de ce contexte de réorganisation permanente.

Pour les représentants du personnel, cela déroge aux engagements du DG par intérim, ainsi qu'à ses consignes de ne pas engager de réformes d'ampleur.

Nous venons dans cette instance avec un esprit de concertation et de dialogue. Nous écouteriez-vous cette fois-ci ?

Pour tout renseignement complémentaire concernant les sujets traités n'hésitez pas à contacter vos représentant-es

ANTOINE CALVEZ PHILIPPE DELODE SIMONE GOBIN STEPHANE HARDY XAVIER MANDRET

JEAN-LUC PIGEASSOU FRANCOIS RETEAU SEBASTIEN SPIRKEL VLADIMIR TESSIER